

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 DECEMBRE 2025

N°2025-11-01

### Nombre de Conseillers

en Exercice	15
Présents	8
Votants	11

### Vote

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

### Délibération N°2025-11-01 Objet :

**RENOVATION  
THERMIQUE  
Bâtiments scolaires**

**Changement de  
fenêtres, porte et  
volets roulants**

**DEMANDE D'AIDE  
FINANCIERE auprès  
De l'Etat  
(DSIL 2026)**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte BAPTISTE, Maire.

Date de convocation : 17 décembre 2025

Présents : Mesdames BAPTISTE, REYNAUD, BLANCHARD, Danielle DUBOIS. Messieurs DUBREUIL, PIOT, ANDRE et ERBEL.

Absents : Mmes Chantal DUBOIS, JOLLY, GUIBERT, BORDAS, Mrs GRAND, et BARDIEUX.

Pouvoirs : Mme Chantal DUBOIS donné à Brigitte BAPTISTE, Mme BORDAS donné à Jacques DUBREUIL, Mme Nadine GUIBERT donné à Jacques PIOT.

Secrétaire de séance : Eliane REYNAUD

Madame le Maire explique au conseil que :

Certaines salles de classe de l'Ecole des Sources sont encore équipées de fenêtres et portes bois simple vitrage, très vétustes, datant d'avant 1950.

Afin de finaliser la rénovation thermique de ces bâtiments communaux recevant les enfants de l'école et de :

- permettre une économie d'énergie certaine ;
- réaliser une diminution des dépenses liées à l'énergie ;
- obtenir une meilleure efficacité du chauffage ;
- assurer un meilleur confort pour les élèves ;

Elle propose le remplacement des menuiseries bois, d'une porte et de volets roulants par des matériaux PVC et Aluminium conformes à la RT2012/BBC, à l'accessibilité et à la réglementation acoustique et l'inscription de cette dépense au Budget Primitif 2026.

Le coût du projet global est de **13 405.60 € H.T.**

Cette dépense venant grever le budget communal déjà très restreint, Madame le Maire propose au Conseil municipal de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement local (D.S.I.L.) Exercice 2026.

Le Plan de financement est le suivant :

Montant de l'opération subventionnable H.T.	13 405.60 €
Aide sollicitée auprès de l'Etat (DSIL 2026) 40 %	5362.24 €
Aide sollicitée auprès du Département (SILE 2026) 20%	2681.12 €
Autofinancement 40%	5362.24 €

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- 1) **ACCEPTÉ** la délibération présentée ;
- 2) **SOLLICITE** dans le cadre de travaux de rénovation thermique de bâtiments publics recevant du public, l'aide financière de l'Etat, au titre de la DSIL 2026,
- 3) **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 22 décembre 2025,  
Le Maire, Brigitte BAPTISTE





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 DECEMBRE 2025

N°2025-11-02

### Nombre de Conseillers

en Exercice	15
Présents	8
Votants	11

### Vote

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

### Délibération N°2025-11-02

#### Objet :

#### RENOVATION THERMIQUE Bâtiments scolaires

#### Changement de fenêtres, porte et volets roulants

#### DEMANDE D'AIDE Auprès du Département de la Charente au titre du Soutien à l'Initiative Locale et Environnementale (SILE)

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-huit heures trente,  
Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte BAPTISTE, Maire.

Date de convocation : 17 décembre 2025

Présents : Mesdames BAPTISTE, REYNAUD, BLANCHARD, Danièle DUBOIS. Messieurs DUBREUIL, PIOT, ANDRE et ERBEL.

Absents : Mmes Chantal DUBOIS, JOLLY, GUIBERT, BORDAS, Mrs GRAND, et BARDIEUX.

Pouvoirs : Mme Chantal DUBOIS donné à Brigitte BAPTISTE, Mme BORDAS donné à Jacques DUBREUIL, Mme Nadine GUIBERT donné à Jacques PIOT.

Secrétaire de séance : Eliane REYNAUD

Madame le Maire explique au conseil que :

Certaines salles de classe de l'Ecole des Sources sont encore équipées de fenêtres et portes bois simple vitrage, très vétustes, datant d'avant 1950.

Afin de finaliser la rénovation thermique de ces bâtiments communaux recevant les enfants de l'école et de :

- permettre une économie d'énergie certaine ;
- réaliser une diminution des dépenses liées à l'énergie ;
- obtenir une meilleure efficacité du chauffage ;
- assurer un meilleur confort pour les élèves ;

Elle propose le remplacement des menuiseries bois, d'une porte et de volets roulants par des matériaux PVC et Aluminium conformes à la RT2012/BBC, à l'accessibilité et à la réglementation acoustique et l'inscription de cette dépense au Budget Primitif 2026.

Le coût du projet global est de **13 405.60 € H.T.**

Cette dépense venant grever le budget communal déjà très restreint, Madame le Maire propose au Conseil municipal de solliciter l'aide financière du Département au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement local (D.S.I.L.) Exercice 2026.

Le Plan de financement est le suivant :

Montant de l'opération subventionnable H.T.	13 405.60 €
Aide sollicitée auprès de l'Etat (DSIL 2026) 40 %	5362.24 €
Aide sollicitée auprès du Département (SILE 2026) 20%	2681.12 €
Autofinancement 40%	5362.24 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- 1) **ACCEPTÉ** la délibération présentée ;
- 2) **SOLLICITE** dans le cadre de travaux de rénovation thermique de bâtiments publics recevant du public, l'aide financière de l'Etat, au titre du SILE 2026,
- 3) **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 22 décembre 2025,  
Le Maire, Brigitte BAPTISTE





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 DECEMBRE 2025

N°2025-11-03

### Nombre de Conseillers

en Exercice	15
Présents	8
Votants	11

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux décembre à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal de la commune de TOUVRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Brigitte BAPTISTE, Maire.

Date de convocation : 17 décembre 2025

Présents : Mesdames BAPTISTE, REYNAUD, BLANCHARD, Danièle DUBOIS. Messieurs DUBREUIL, PIOT, ANDRE et ERBEL.

Absents : Mmes Chantal DUBOIS, JOLLY, GUIBERT, BORDAS, Mrs GRAND, et BARDIEUX.

Pouvoirs : Mme Chantal DUBOIS donné à Brigitte BAPTISTE, Mme BORDAS donné à Jacques DUBREUIL, Mme Nadine GUIBERT donné à Jacques PIOT.

Secrétaire de séance : Eliane REYNAUD

### Vote

Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Madame le Maire propose à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 de fixer les tarifs de la Cantine scolaire pour le personnel communal et le personnel enseignant, comme suit :

TARIFS	
Personnel communal	5.50 euros
Personnel enseignant	7.70 euros

Délibération  
N°2025-11-03

Objet :

**TARIFS  
CANTINE  
SCOLAIRE**

-----  
**Personnel  
communal  
et  
Personnel  
enseignant**  
-----

**A compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2026**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

**-ACCEPTE ces propositions, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2026.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré, en Mairie, les : jour, mois et an que dessus.

Touvre, le 22 décembre 2025,

Le Maire, Brigitte BAPTISTE

